



Sandrine Le Feur, Députée du Finistère
Présidente de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

COMMUNIQUE DE PRESSE
Paris, le 24 avril 2026

ÉCOLE : LE FINISTÈRE RETENU POUR REPENSER L'ORGANISATION SCOLAIRE À PARTIR DES RÉALITÉS LOCALES

Sandrine Le Feur, députée de la 4^e circonscription du Finistère, prévenue ce jeudi 23 avril par le ministre de l'Éducation nationale, se réjouit de la sélection du département pour participer à une expérimentation nationale visant à repenser l'organisation scolaire à partir des dynamiques territoriales.

Dans un contexte de fortes évolutions démographiques, cette démarche ouvre une nouvelle manière de construire la carte scolaire : en partant des besoins concrets des territoires, de leurs spécificités et des trajectoires de population, plutôt que d'appliquer des logiques uniformes.

Pour un département comme le Finistère, où coexistent des zones en croissance et d'autres confrontées à une baisse des effectifs, cet outil doit permettre d'anticiper les évolutions, d'adapter plus finement les moyens et de mieux prendre en compte les contraintes de mobilité auxquelles sont confrontées les familles.

« On ne peut plus piloter l'école avec une logique descendante et uniforme. Cette expérimentation reconnaît enfin que les territoires ont des réalités différentes et qu'il faut construire des réponses sur mesure. Pour le Finistère, c'est une opportunité de défendre une école de proximité, adaptée aux besoins des familles et aux équilibres locaux. » déclare Sandrine Le Feur.

La députée, fortement mobilisée au sujet de la carte scolaire, avait rencontré la DASEN en mars, puis interpellé le ministre sur la situation de la rentrée prochaine. Elle sera particulièrement attentive à ce que cette démarche permette de conforter l'accès à l'école sur l'ensemble du territoire, notamment dans les zones rurales, où les enjeux d'équité et de maintien des services publics sont essentiels. Elle appelle à un travail étroit avec les élus locaux et les acteurs éducatifs pour faire de cette expérimentation un levier efficace au service des élèves et des territoires.

Sandrine Le Feur

Réseaux sociaux :

   @Sandrine.LeFeur